

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: On n'a pas, jusqu'ici, demandé l'application du Règlement.

L'hon. M. MARTIN: Il s'agit tout simplement d'une demande. On ne peut contester son droit.

M. WHITE (Hastings-Peterborough): En réponse à la demande du ministre et vu la courtoisie dont il a fait preuve à mon égard, je lui rappelle ce qui s'est passé à la Chambre jeudi dernier. A mon avis, la question que j'ai soulevée était urgente et ne pouvait être déclarée irrecevable du fait que les tribunaux en étaient saisis. A cette occasion, d'honorables députés qui siègent près du ministre de la Santé et du Bien-être social ne m'ont pas traité avec beaucoup d'égards. Quoi qu'il en soit, si le ministre me promet que la Chambre se formera en comité des subsides demain,—non pas à dix heures et demie à onze heures moins quart, mais demain après-midi,—afin que j'aie l'occasion de soulever ma question, je me ferai un plaisir d'accéder à sa demande. Je me rends compte que le ministre des Affaires des anciens combattants n'est pas ici; je voudrais qu'il le fût quand je ferai mes observations. En tout cas, je ne veux pas que la question soit remise à la semaine prochaine, par exemple. Si le ministre me promet que la Chambre se formera en comité des subsides demain après-midi, je consens volontiers à attendre jusque là.

M. J. H. HARRIS (Danforth): Peut-être me sera-t-il permis de formuler quelques observations avant que le ministre prenne la parole. D'abord, j'ai été, je dirais, stupéfait d'entendre le ministre regretter un manque de courtoisie chez l'honorable député d'Hastings-Peterborough (M. White). Aucun membre de la Chambre n'a, depuis vingt ans, fait preuve d'autant de courtoisie que l'honorable préopinant. Il m'arrive rarement d'intervenir dans les débats de la Chambre, mais je dois dire que je regrette la remarque qui a échappé au ministre.

D'ailleurs, qu'est-ce qu'un jour de plus ou de moins? Comme simple député, je suis pleinement conscient des raisons qui motivent l'absence, ce soir, du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie) et des autres membres du Conseil privé. Ils ont le droit d'être absents; il convient qu'ils soient présents ailleurs. Je regrette, cependant, que le ministre trouve nécessaire de rester ici pour représenter le Gouvernement. Je regrette qu'il soit chargé de mettre en délibération les crédits d'une couple d'autres ministères. La réception qui se tient ailleurs, ce soir, a

obtenu l'approbation de toute la Chambre et de toute la population. J'ai, toutefois, une réserve à formuler. Le Gouvernement ne doit pas, pour l'amour de vingt-quatre petites heures, tenter de nous obliger à étudier les crédits de ces autres ministères. J'exhorte donc la Chambre à tenir compte de la situation de l'honorable député d'Hastings-Peterborough, qui, bien qu'on ne l'ait pas sommairement sommé de se taire, n'en a pas moins été empêché d'aborder une question pour lui fort importante, plus importante peut-être que pour l'honorable député de Danforth, car il sait de quoi il allait parler; il connaît les anciens militaires dont il se faisait le porte-parole, il a combattu avec eux outre-mer, honneur que nous n'avons pas tous partagé.

Tenant compte de toutes les considérations qui se rattachent à cette question, je demande ce soir au représentant du Gouvernement de nous accorder un délai d'une journée, et nous exposerons alors la question d'une façon bien ordonnée, sans déranger le moindrement la besogne du Parlement. Aujourd'hui, notre pays de 12 millions d'âmes a reçu un éclatant hommage de la part du représentant d'une nation de 120 millions d'habitants. Par conséquent, remettons cette discussion à demain et occupons-nous ce soir des mesures du Gouvernement.

L'hon. M. MARTIN: Je suis certain que l'honorable député à qui je me suis adressé en premier lieu ne s'est pas mépris sur ma proposition, et c'est parce que je le connais très bien que je me suis permis de formuler cette observation. Comme le ministre intéressé n'est pas à son siège, il me semble qu'on devrait accéder à ma demande; je m'engage à prendre des dispositions afin que l'honorable député ait l'occasion de soulever cette question d'ici quelques jours.

M. WHITE (Hastings-Peterborough): Je remercie le ministre, mais je ne goûte guère les mots "d'ici quelques jours". Je demande au ministre de nous promettre qu'il proposera que la Chambre se forme en comité des subsides demain dans l'après-midi ou à huit heures; dans ce cas, je me rendrai volontiers à sa demande. Toutefois, s'il entend laisser la question en suspens pour deux ou trois jours, je dois lui dire, bien à regret, que force me sera d'insister. S'il promet de nous fournir l'occasion de discuter cette question demain dans l'après-midi ou la soirée, je m'inclinerais. Je ne crois pas me montrer trop exigeant.